

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Mercredi 17 juin 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Fatiha	BRIKOU AMAL
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Nicolas BERNARD DUGUET	Ayant donné pouvoir à Virginie VERNAZ
Elodie MOREL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Monique NAGORNY	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
André VAIRETTO	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère – Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2026

Rapporteur : M. le Président

Vu la délibération du Conseil d'administration du 16 décembre 2025 approuvant l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2026 du Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère,
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 mai 2026 approuvant l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses 2025 du Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère,
Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 mai 2026 affectant les résultats du Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère,

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2026 du Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EPRD MODIFICATIF 2026 - RA ARLYSERE					
Chapitre	Libellés	Pour Mémoire EPRD 2026	Total Crédits 2026 avant nouvelle DM	Total décision modificative n° 1	Total crédits 2026 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	399 436,00	399 436,00	-16 300,00	383 136,00
012	Dépenses afférentes au personnel	634 550,00	634 550,00	18 000,00	652 550,00
016	Dépenses afférentes à la structure	303 995,00	303 995,00	3 750,00	307 745,00
031	Résultat prévisionnel excédentaire	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses de fonctionnement	1 337 981,00	1 337 981,00	5 450,00	1 343 431,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
017	Produits de la tarification et assimilés	903 250,00	903 250,00	6 000,00	909 250,00
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	316 487,00	316 487,00	7 444,00	323 931,00
019	Produits financiers et produits non encaissables	94 108,00	94 108,00	8 759,00	102 867,00
031	Résultat prévisionnel déficitaire	24 136,00	24 136,00	-16 753,00	7 383,00
	Total recettes de fonctionnement	1 337 981,00	1 337 981,00	5 450,00	1 343 431,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
021	Remboursement des dettes financières	74 323,00	74 323,00		74 323,00
022	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	71 000,00	71 000,00		71 000,00
026	Autres emplois	0,00	0,00		0,00
032	Insuffisance autofinancement prévisionnelle	0,00	0,00		0,00
033	Apport au fonds de roulement	0,00	0,00		0,00
	Total dépenses d'investissement	145 323,00	145 323,00	0,00	145 323,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
027	Augmentation des capitaux propres	3 976,00	3 976,00	6 736,00	10 712,00
028	Augmentation des dettes financières	12 175,00	12 175,00		12 175,00
029	Autres ressources	0,00	0,00		0,00
032	Capacité autofinancement prévisionnelle	13 978,00	13 978,00	19 844,00	33 822,00
033	Prélèvement sur le fonds de roulement	115 194,00	115 194,00	-26 580,00	88 614,00
	Total recettes d'investissement	145 323,00	145 323,00	0,00	145 323,00

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2026 du Budget annexe Résidence Autonomie Arlysère comme indiquée ci-dessus.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

